COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

ETUDE PRELIMINAIRE CONCERNANT LES BESOINS EN LOCAUX POUR L'ACCUEIL SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

OCTOBRE 2013

A la Municipalité de Bourg-en-Lavaux M. Kazemi, Municipal Admin. Communale CP 112 1096 Cully

Grandvaux, octobre 2013

124 - AEG

ETUDE PRELIMINAIRE CONCERNANT LES BESOINS EN LOCAUX POUR L'ACCUEIL SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

0. PREAMBULE

Cette étude est commandée par la Municipalité de Bourg-en-lavaux en Septembre 2013. Elle a pour objectifs d'évaluer les besoins en locaux pour l'accueil scolaire et parascolaire pour les 15 à 20 prochaines années. Cette étude anticipe la réorganisation scolaire prévue avec le départ des élèves du secondaire à Puidoux dès 2016 ou 2017 et la concentration du primaire sur deux sites à Bourg-en-Lavaux au Collège des Ruvines et au Collège du Genevrey, libérant ainsi les Collèges d'Aran et du Vanel.

1. ACCUEIL SCOLAIRE

Les besoins en surfaces pour l'accueil scolaire sont évalués relativement au nombre d'enfants à accueillir par année scolaire, ceci selon la nouvelle organisation scolaire présumée pour 2016-2017, soit regroupement des enfants sur deux sites, les 1P à 4P (1er cycle primaire) au Collège du Genevrey et les 5P à 8P (2ème cycle primaire) au Collège des Ruvines. Ces informations ont été fournies par la Direction des écoles et par la commune.

Les projections pour les 3 prochaines années (au delà de 2013-2014), prévoient un nombre d'élèves variant de 360 à 370. Ceci sans compter les mouvements et la croissance socio-démographiques. Ces élèves sont répartis à parts presque égales dans le premier et le deuxième cycle primaire (variation de 170 à 190 élèves). Ces chiffres se traduisent par un nombre de classes oscillant entre 10 et 11, tant pour le premier que pour le second cycle. Le nombre de classes semble stable à moyen terme, en effet, les effectifs par classe pouvant varier (16 à 20 voir 24 élèves sous conditions).

De fait, il a été admis que les surfaces doivent pouvoir répondre à long terme à ces chiffres en intégrant une légère hausse d'effectif (370 à 400 enfants).

Sur recommandation de la DGEO (M. Jacquemet; conseiller en développement organisationnel), le nombre de 10 salles classes agrémentées de deux salles de classe divisibles en deux (appuis, dégagement) par cycle, et par site, a été retenu.

La définition des besoins en locaux scolaires tient compte de l'inventaire des locaux existants au sein des collèges des Ruvines et du Genevrey (voir plans et descriptifs des locaux), ainsi que des commentaires de la Direction des écoles au sujet de cet inventaire. Les Normes et Directives émanant du Règlement sur les constructions scolaires du 14 août 2000 et le protocole d'accord état-commune réduisant quelques peu les surfaces exigées par lesdites Normes s'appliquent.

C A R D I N A U X a r c h i t e c t u r e s à r I - Bureau GRANDVAL Ancienne-Poste 8 1091 GRANDVAUX - info@cardinaux-arch.ch - t 021 799 29 01 - f 021 799 21 07

L'analyse des surfaces scolaires (voir Tableaux - Annexes 1A et 1B) entre besoins et existants s'attache non seulement à comparer les surfaces de planchers totales mais s'attèle aussi à vérifier les repositionnements possibles des locaux sur un même site. Le solde manquant devra être réalisé par des agrandissements ou de nouvelles constructions

2. ACCUEIL PARASCOLAIRE

Les besoins en surface pour l'accueil parascolaire sont évalués en fonction du nombre d'enfants à accueillir qui est proportionnel au nombre d'enfants scolarisés. Ceci au terme de la réorganisation scolaire envisagée et par site. En effet, il est décidé avec cohérence que l'accueil parascolaire aura lieu sur le site d'accueil scolaire, ceci tant aux Ruvines qu'au Genevrey, afin d'éviter tout déplacement en bus. Ceci implique la réalisation de deux structures de type UAPE, permettant l'accueil des enfants du premier cycle primaire (1P à 4P) au Genevrey et une partie de ceux du deuxième cycle primaire - 5P et 6P uniquement - aux Ruvines.

Les élèves de 7P et 8P seront accueillis selon d'autres modalités et dans un autre cadre encore à préciser, de type cafétéria ou réfectoire scolaire, mais toujours au sein du Collège des Ruvines. Ce choix répond encore à un accueil différencié en fonction des âges.

Le nombre de places des ces deux structures est défini selon divers critères statistiques connus ou issus de l'analyse de la situation actuelle menée avec la Direction (Mme Engheben - administration et Mme Meylan - pédagogie) de l'association Piccolino actuellement en charge de l'accueil parascolaire au sein de la Commune (et préscolaire dont il est fait abstraction dans cette étude).

Actuellement l'association Piccolino gère deux structures de type UAPE, "Le Chat Perché" installée au Collège du Genevrey disposant de 36 places (dans deux salles de classe existantes) et "La Capite" établie sur deux sites - le foyer des Ruvines - 30 places - et sur le site de l'hôpital (Maison Notari?) 30 places. A ce jour l'association Piccolino propose donc 96 places d'accueil quotidien - selon trois tranches horaires hors temps école, soit matin - midi - après-midi (Les autres périodes d'accueil sont négligées ici - Mercredi ap-midi, période de congé des 1P et 2P, vacances, etc... car sans influence sur les locaux). Voir Annexe 2.

Ces 96 places sont occupées par 145 enfants inscrits. Ces 96 places rapportées aux 357 enfants des deux cycles primaires (4 à 12 ans) représentent 26,9 places pour 100. A ce jour, la tranche horaire de la pause de midi (la plus sollicitée) est complète sur les trois sites. Cette fréquentation diminue de 33% en moyenne pour la tranche 15h30 à 18h30.

Il faut préciser que les enfants sont en principes accueillis en fonction de leur lieu de scolarisation, mais qu'en raison du manque de places, certains enfants sont déplacés (en bus scolaires) sur l'un des autres sites. Les 96 places sont occupées par 75 % d'élèves du premier cycle primaire (réparti 50% 1P à 2P et 50% 3P à 4P) et 25 % par les 5P et 6P du second cycle (les 7P et 8P ne sont pas accueillis).

De cette analyse est déduit le nombre idéal de 88 places d'accueil pour le premier cycle primaire et de 33 places pour le deuxième cycle. Sachant que les autorisations de l'OAJE sont légalement accordées par multiples de 12 places, il est retenu le nombre de 84 places pour le premier cycle au Genevrey et de 36 places pour le deuxième cycle aux Ruvines.

Les bases légales en matière d'accueil de jour (OPEE-LAJE-RLAJE) et les Directives de l'OAJE et autres Normes ou cadre de référence s'appliquent. Les besoins en surface pour l'accueil parascolaire sont intégralement réglementés par ceux-ci.

Les locaux parascolaires existants ne sont pas pris en compte car ils seront tous réaffectés aux besoins scolaires (ou détruits dans le cadre de l'extension de l'hôpital de Lavaux).

En conclusion, il est nécessaire de construire deux UAPE, soit une par site scolaire.

3. BESOINS EN LOCAUX POUR L'ACCUEIL SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

3.1 ACCUEIL SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE - COLLEGE DES RUVINES

Les besoins pour l'accueil scolaire aux Ruvines (5P à 8P) sont traduits par le tableau annexé, ils se montent à 2155 m2 de SU (Surface Utile (SIA416) ou SNPH Surface Nette de plancher Habitable). La SU existante s'élève à 2124 m2 à laquelle s'ajoute un disponible de 452m2 de surfaces difficilement ré affectables. La comparaison ne peut pas se limiter à l'arithmétique, mais doit intégrer un scénario plausible de reconversion des surfaces. En effet, le départ du secondaire à Puidoux nécessite cette reconversion, les besoins (normés) pour le secondaire étant différent que pour le primaire.

L'analyse de ces données démontre que les locaux existants devraient permettre de recevoir le programme nécessaire (10 classes, 2 salles divisibles et les locaux spécifiques) pour les années à venir en procédant à une reconversion du collège sur lui-même à l'exception du Centre de documentation de 80 m2 (ou autre selon choix). Un léger déficit de surfaces destinées à l'administration devra être précisé et comblé (30 m2). Il s'agit donc de réaffecter des surfaces disponibles par diverses permutations, transformations et agrandissements mesurés.

Les surfaces actuelles et leur configuration permettent à peine de recevoir les surfaces nécessaires pour l'avenir. En effet, au terme de cette réorganisation, l'occupation des espaces du collège des Ruvines est optimisée au maximum ce qui ne laisse que peu de marge de manœuvre pour une vision sur 15-20 ans (horizons 2030).

Afin de ne pas saturer le collège existant dès le départ, le centre de documentation pourrait s'installer dans les locaux à construire de l'UAPE, ceci permettant des synergies avec l'extérieur et le parascolaire. Il est encore nécessaire de prévoir la réalisation d'une surface de 80 m2 (salle divisible) de dégagement, polyvalente, liée au centre de documentation et à l'UAPE. Ainsi cette surface, pourra combler les besoins scolaires et/ou parascolaire éventuels à venir.

Quoi qu'il en soit le collège nécessitera des transformations intérieures et un agrandissement. Pour la redistribution des salles de classes et des salles spéciales, il faut prévoir des transformations mineures à moyennes, il en va de même pour divers locaux, notamment les espaces dédiés aux enseignants (transformations et agrandissements nécessaires). Pour compléter les locaux administratifs et l'aménagement des combles, il s'agit de travaux quelque peu plus conséquents. Ces travaux pourraient être couplés avec des rénovations (entretien, énergétique, mise aux normes, etc) à mener sur l'ensemble du Collège.

A noter que les combles du collège présentent de belles surfaces mais qui sont difficilement accessibles (escalier étroit, l'ascenseur s'arrêtant au niveau en dessous), en effet, les espaces actuels ont été gagnés sur des combles/galetas non aménagés lors de la construction du collège. Par ailleurs, bien que généreusement éclairé de manière zénithal par des Velux, ces locaux n'ont pas de vue droite directe vers l'extérieur, ce qui les rends sur le principe non conformes à la LATC (art. 29 RLATC). Des travaux de transformations d'une importance moyenne à lourde (vues et jours - accès) permettraient néanmoins d'utiliser ces surfaces. Avec de tels travaux, les combles pourraient recevoir le centre de documentation ou une ou deux salle spéciales (dessin ou musique, etc...) ou encore un service PPLS ou l'administration de l'école (probablement peu indiqué). A ce stade de l'étude, ces espaces à la conformité douteuse sont conservés comme réserve ou marge d'évolution dans le développement futur d'un projet spécifique.

Pour le parascolaire, la construction d'une UAPE de 36 places, accompagnée des locaux administratifs de la Direction général de l'association Piccolino, sera nécessaire.

Le projet d'ensemble devra encore répondre à la problématique du stationnement de l'école, de la zone des Bus Scolaires, des accès et d'une zone de dépose des enfants (Kiss & Drive), le tout avec un degré de sécurité adapté à l'âge des enfants. Une part des aménagements extérieurs et sportifs sera à revoir. Un nouveau préau couvert devant l'entrée du bâtiment devra être réalisé.

En conclusion, le programme résumé des surfaces utiles (SU) nécessaires à réaliser sur le site des Ruvines est (Voir Programme détaillé Annexe 3) :

CARDINAUX architecture sàrl-Bureau GRANDVAL

Ancienne-Poste 8 1091 GRANDVAUX - info@cardinaux-arch.ch - t 021 799 29 01 - f 021 799 21 07

Scolaire:

1 centre de documentation
1 Salle de dégagement divisible
1 complément administration
30 m2

Parascolaire:

- 1 UAPE de 36 places y-c administration de l'association Piccolino

Total Surface Utiles SU

SP = SU x 1.25 x 1.25 = SU x 1.5625 = 675m2 SP

3.2 ACCUEIL SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE - COLLEGE DU GENEVREY

Les besoins pour l'accueil scolaire au Genevrey (1P à 4P) sont traduits par le tableau annexé, ils se montent à 1780 m2 de SU (Surface Utile (SIA416) ou SNPH Surface Nette de plancher Habitable). La SU existante s'élève à 1556 m2 à laquelle s'ajoute un disponible de 288 m2 de surfaces difficilement ré affectables. La comparaison ne peut pas se limiter à l'arithmétique, mais doit intégrer un scénario plausible de reconversion des surfaces.

Sur ce site, la reconversion est plus évidente. En effet, le Collège du Genevrey est constitué, pour l'essentiel, de 12 salles de classes accompagnées de quelques locaux annexes et services. Il est dès lors facile de constater que les locaux existants permettent de recevoir le programme de base nécessaire (10 classes, 1 salle divisible, 1 salle ACT/ACM). Pour les locaux spécifiques, soit le Centre de documentation de 80 m2, 1 salle de dégagement divisible (2x40m2) et pour la Salle des Maîtres et son local de reproduction (60m2+20m2), il sera nécessaire de réaliser de nouvelles surfaces. La réorganisation est de nature simple pour une vision sur 15-20 ans (horizons 2030).

Ces nouvelles surfaces scolaires pourront être ou pas associées à la construction parascolaire. Quoi qu'il en soit le collège nécessitera des rénovations intérieures et un agrandissement. Les rénovations ou transformations sont mineures. Ces travaux pourraient être couplés avec des rénovations (entretien, énergétique, mise aux normes, etc.) à mener sur l'ensemble du Collège.

A noter que les sous-sol du collège présentent de belles surfaces (salle boisée- équipée d'une cuisine) mais qui sont difficilement accessibles (pas d'ascenseur) et mal éclairés.

Des travaux de transformations d'une importance moyenne à lourde (vues et jours - accès) permettraient néanmoins d'utiliser ces surfaces. Notamment en dégageant un plein pied par une courette-patio creusée devant la salle boisée. A ce stade de l'étude, ces espaces sont conservés comme réserve ou marge d'évolution dans le développement futur d'un projet spécifique.

Pour le parascolaire, la construction d'une UAPE de 84 places sera nécessaire.

Le projet d'ensemble devra encore répondre à la problématique du stationnement de l'école, de la zone des Bus Scolaires et d'une zone de dépose des enfants (Kiss & Drive), le tout avec un degré de sécurité adapté à l'âge des enfants. Une part des aménagements extérieurs et sportifs sera à revoir et le préau couvert agrandi ou totalement renouvelé selon les normes.

Par ailleurs, ce site comporte encore des locaux de Voirie. Ces locaux posent deux problèmes fondamentaux. D'une part le trafique généré par des engins de voirie est absolument incompatibles avec une école et ses accès, d'autre part la localisation de la voirie empêche d'exploiter une zone d'implantation possible pour le développement du projet. Il sera donc impératif de résoudre cette problématique.

En conclusion, le programme résumé des surfaces utiles (SU) nécessaires à réaliser sur le site du Genevrey est (Voir Programme détaillé Annexe 4) : Scolaire:

occiano.	
- 1 centre de documentation	80 m2
- 1 Salle de dégagement divisible	80 m2
- 1 Salle des Maîtres	60 m2
- 1 Local de reprographie	20 m2
- Préau couvert (manque 60 m2)	- m2
Paraecolaire:	

Parascolaire:

- 1 UAPE de 84 places 410 m2

Total Surface Utiles SU =SP = SU x 1.25 x 1.25 = SU x 1.5625 =

650 m2 SU
1016 m2 SP

CARDINAUX architecture sàrl-Bureau GRANDVAL

Ancienne-Poste 8 1091 GRANDVAUX - info@cardinaux-arch.ch - t 021 799 29 01 - f 021 799 21 07

3.3 IMPLANTATIONS

L'implantation des nouvelles constructions selon les surfaces de plancher (SP) résumées à répartir sur deux ou trois niveaux est possible sur chaque site.

Aux Ruvines, le PPA "Ruvines Dessus" en cours de validation permet de nombreuses extensions, notamment pour un programme restreint tel que celui prévu ici. Ce site présente la contrainte technique de devoir réaliser cet agrandissement sur un abri PC / Parking. Le projet doit maintenir un potentiel d'extension des locaux scolaires et parascolaires, y-c pour une nouvelle salle de Sport.

Au Genevrey, le site permet trois implantations possibles, mais devient exigu pour un tel programme. Il sera peut-être nécessaire de fragmenter le projet afin d'exploiter deux possibilités d'implantations ou encore le réaliser sur 3 niveaux. Ce site comporte la voirie et son maintient réduit les possibilités d'implantation. Le projet doit, ici aussi, malgré l'exigüité du site, maintenir un potentiel d'extension des locaux scolaires et parascolaires.

3.4 ESTIMATION FINANCIERE

Au stade des études préliminaires, il reste difficile d'établir des estimations financières fiables en l'absence de projet. Néanmoins il est possible de déterminer des enveloppes financières relatives aux diverses interventions. Ces estimations sommaires mettent en corrélation les surfaces de planchers SP et leurs coûts usuels pour ce type de locaux, tant pour de la construction que de la rénovation. Les valeurs suivantes ont été retenues:

- Constructions Scolaires et Parascolaires neuves CFC 2 (bâtiments) et 3 ou 9 fixe (Aménagem. exploit ou ameublement fixe)

2'700.- chf / m2 SP

- Rénovations Locaux Scolaires existants

CFC 2 (bâtiments)

variable 215.- à 1850.- chf / m2 SP

Varie selon 4 degrés de rénovation (Voir Annexe 5)

L'estimation des rénovations est à prendre avec réserve pour deux raisons. Premièrement, le calcul des surfaces selon SIA 416 n'a pas pu être mené complétement (manque d'informations), il s'agit donc d'une déduction (Surfaces Utiles SU X 1.56 = ~Surf. Plancher SP). De plus, sans analyse des bâtiments il est difficile à évaluer le degré de rénovation nécessaire.

- Aménagements extérieurs

250.- chf / m2

3.41 Collège des RUVINES

Le collège des Ruvines nécessite trois types d'intervention.

- La transformation et rénovation des surfaces scolaires existantes avec divers degrés d'intervention.
- La construction de locaux scolaires complémentaires et de locaux parascolaires (UAPE de 36 pl.).
- Réalisations d'aménagements extérieurs préau couvert accès desserte de bus et stationnement.

- Transformation - Rénovation du Collège selon Annexe 5:

Surface de plancher totale SP = 3'315 m2 x 543.- chf/m2 de SP

1'800'000.-

- UAPE 36 pl. et loc. scolaires selon Annexe 3:

Surface de plancher totale SP = 675 m2

- Locaux scolaires 297 m2 de SP x 2'700.- chf /m2 de SP

802'000.-

- Locaux UAPE 378 m2 de SP x 2'700.- chf/m2 de SP

1'021'000.-

(Total du bâtiment s'il regroupe le scolaire et le parascolaire: 1'823'000.- chf)

- Aménagements extérieurs 1500 m2 x 200.- chf/m2

375'000.-

Total RUVINES chf 3'998'000.-

3.42 Collège du GENEVREY

Le collège du Genevrey nécessite aussi trois types d'intervention.

- La transformation et rénovation des surfaces scolaires existantes.
- La construction de locaux scolaires complémentaires et de locaux parascolaires (UAPE de 84 pl.).
- Réalisations d'aménagements extérieurs préau couvert accès desserte de bus et stationnement.

- Transformation - Rénovation du Collège selon Annexe 5:

Surface de plancher totale SP = $2'418 \text{ m2} \times 413$.- chf /m2 de SP 1'000'000.-

- UAPE 84 pl. et loc. scolaires selon Annexe 3:

Surface de plancher totale SP = 622 m2

- Locaux scolaires 375 m2 de SP x 2'700.- chf /m2 de SP 1'013'000.- Locaux UAPE 641 m2 de SP x 2'700.- chf /m2 de SP 1'730'000.-

(Total du bâtiment s'il regroupe le scolaire et le parascolaire: 2'743'000.- chf)

- Aménagements extérieurs 1500 m2 x 250.- chf/m2 375'000.-

Total GENEVREY chf 4'118'000.-

3.43 Récapitulatif

La récapitulation par site est la suivante:

Total RUVINES chf 3'998'000.Total GENEVREY chf 4'118'000.-

Total Commune chf 8'116'000.-

Estimation sommaire ± 25 %, soit 6 mio à 10 mio selon projets à venir.

Cette récapitulation peut aussi se faire par type d'intervention en distinguant le scolaire du parascolaire:

- Aménagements extérieurs - accès - Bus 2x 375'000.- Rénovations/transformations;
- Construction de locaux scolaires;
- Construction de locaux parascolaires
- RVS 1'800'000.- + GVS 1'013'000.- RVS 802'000.- + GVS 1'013'000.- Construction de locaux parascolaires
- RVS 1'021'000.- + GVS 1'730'000.- 2'751'000.-

3.5 SEUILS DES MARCHE PUBLICS

Les travaux mentionnés peuvent se répartir en deux marchés d'environ 4 millions chacun, un par site scolaire. Ces marchés peuvent encore être divisé en deux, les transformations et la nouvelle construction soit deux marchés d'environ 2 millions chacun.

Tout comme le récapitulatif ci-dessus, les marchés peuvent aussi être divisés entre constructions scolaires et parascolaires (pour autant qu'il s'agisse de bâtiments distincts).

En résumé, les marchés globaux peuvent légalement se répartir en marché de 1 million, 2 millions ou 4 millions. (Toujours pour autant qu'il s'agisse de bâtiments ou opérations distincts - le saucissonnage (sic...!) des marchés est en effet interdit par la loi).

Seuils des marchés publics:

- 1. Marchés < à 8'700'000.- chf HT/ hors honoraires donc non soumis aux traités internationaux
- 2. Valeurs seuils selon annexes (6) du Guide Romand pour les Marchés publiques, soit:
- Services: -> 150'000.- (gré à gré) / -> 250'000.- (invitation) / dès 250'000.- (ouv./select)
- Constructions: -> 300'000.- (gré à gré) / -> 500'000.- (invitation) / dès 500'000.- (ouv./select)

A ce stade, le nombre de marchés exacts n'étant pas connu, il ne peut être déduit le type de procédure applicable. Néanmoins les Marchés situé en dessous de 1,5 mio débouche sur des procédures de gré à gré (autant pour les services que la constructions) puis sur des procédures sur invitations et dès ~ 2,2 mio sur des procédures sélectives ou ouvertes.

CARDINAUX architecture sàrl-Bureau GRANDVAL

Ancienne-Poste 8 1091 GRANDVAUX - info@cardinaux-arch.ch - t 021 799 29 01 - f 021 799 21 07

4 CONCLUSIONS

Cette étude préliminaire concernant les besoins en locaux scolaires et parascolaires illustre et quantifie le potentiel existant et les manques. Ils sont de trois ordres, soit ;

- Rénovations-transformations des surfaces existantes ("Up-date")
- Constructions de locaux scolaires (essentiellement annexes pas de salle de classes)
- Constructions de locaux parascolaires (UAPE)

Elle permet de confirmer qu'il est possible d'offrir, sur chaque site, les locaux nécessaires à la nouvelle organisation scolaire de la Commune. Le site des Ruvines étant plus spacieux ne pose pas de problèmes pour accueillir le programme, par contre le Genevrey nécessitera une attention particulière afin d'exploiter au mieux le site.

La rénovations ou transformations des surfaces existantes devra être affinée en tenant compte de l'état actuel (pas analysé) des bâtiments. La construction de nouveaux locaux scolaires devra se préciser après avoir exploiter les surfaces existantes et vérifier les besoins.

La construction de locaux parascolaire est un besoin évident et clairement identifié.

En résumé, il est encore difficile à ce stade d'identifier la stratégie pertinente pour répondre aux objectifs mis en évidence dans cette étude. En effet, l'un des options est de traiter la question par site en répondant l'ensemble de la problématique (rénovations-extensions scolaires et parascolaires) - par deux procédures importantes (concours d'architecture). L'autre consistant à séparer avec pertinence ce qui est de l'ordre de l'entretien et rénovations de ce qui est de l'ordre des nouvelles constructions, en distinguant ou pas le scolaire du parscolaire

Vu le statut " préliminaire" de l'étude présentée, il est difficile de recommander à la Municipalité d'aller requérir tel ou tel crédit auprès du conseil communal.

En effet, les conclusions de cette étude préliminaire devraient se préciser et se confirmer par un complément, permettant notamment de préciser (rationaliser) les besoins entre impératifs normés et souhaits, entre possibilités existantes et constructions nécessaires. Ainsi, en affinant et confirmant les besoins, il sera dès lors possible de définir clairement le type et le nombre de marchés, tels qu'évoqué plus haut. De fait cela précisera le type de procédures (Marchés Publics) et la nature des demandes de crédits à formuler.

5 OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

Il est nécessaire de rappeler que cette étude ne traite pas des besoins liés à la phase de transition avant le départ du secondaire à Puidoux. Durant cette période ceux-ci sont les suivants:

2014 : besoins 13 salle de classe disponible 11 manco 2 2015 : besoins 14 salle de classe disponible 11 manco 3 2016 : besoins 15 salle de classe disponible 11 manco 4

Par ailleurs, cette étude ne dit rien sur la désaffectation des petits collèges (Vanel et Aran).

Cette étude n'évoque pas non plus la question des transports scolaires. A priori, ce volet devrait rationaliser par cette nouvelle organisation scolaire.

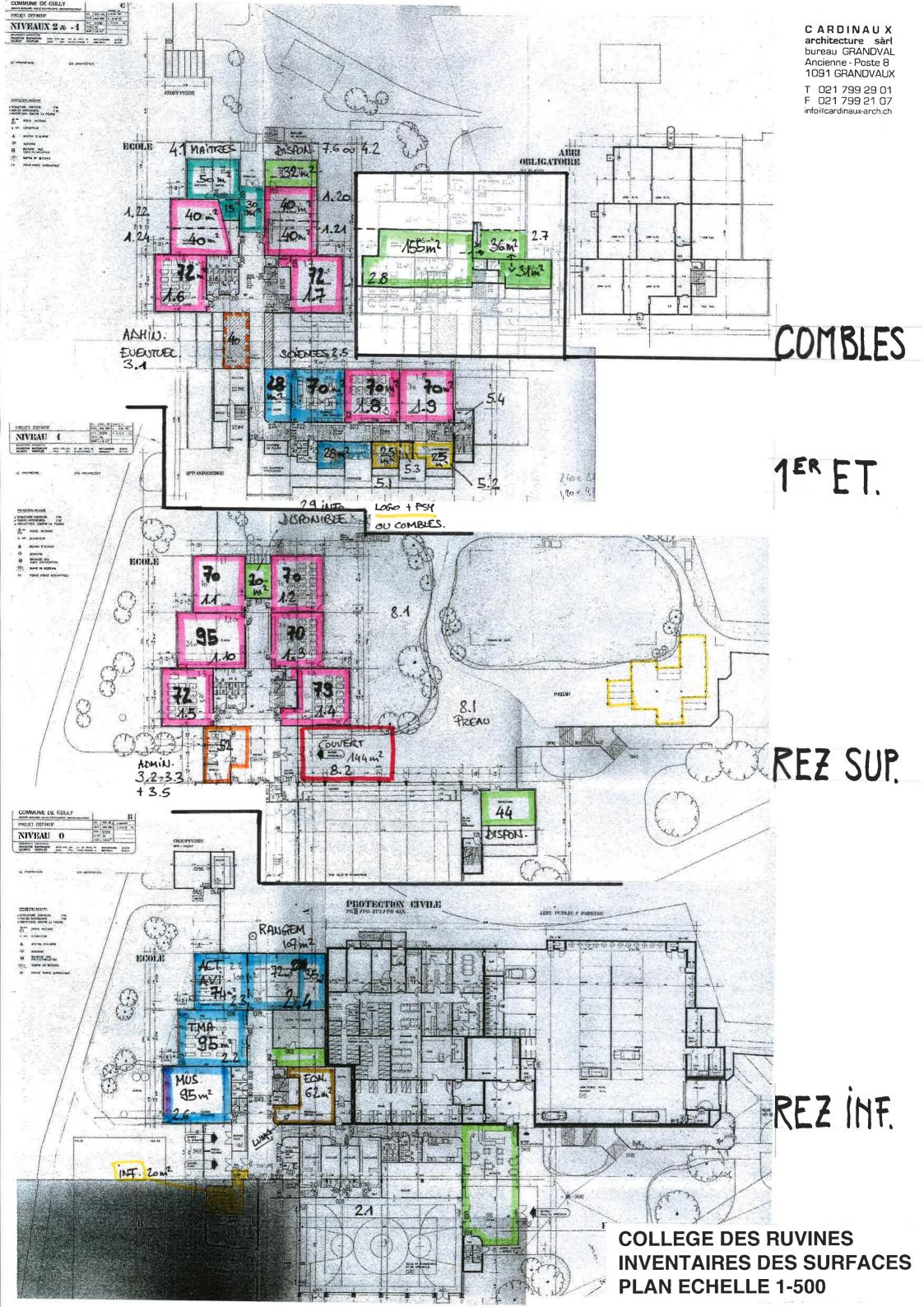
Ainsi rédigé à Grandvaux, le 3 octobre 2013. Mathieu Cardinaux architecte epfl-sia

ANNEXE 1 A

OCTOBRE 2013

Collège des RUVINES Solde et propositions Elèves de 5P à 8P

		4	ire totale	2155 m ² Sans Esp. EX	ſΤ		2124 m²	2	jaune non addi	tionné		
		Nbre	Aire	Aire totale	Nbre	Aire	Aire totale	Nbre	Aire	Aire totale	e Remarques	
1	Enseignement général	1			1 11010			11111				
	Salle de classe	10	72 m²	720 m²	10	74 m²	740 m²	2 0	80 m²	m	² Existant classe Moyenne (70 à 95 m2)	9 classes de 70 à 79 m2 et 1 de 95 m2 au RS
	Salle de dégagement	10	40 m ²	160 m²	10	20 m²	20 m ²	2	20 m ²		aquarium/pris sur le couloir - RESTE DISPONIBLE	Salles de couture et salle de Musique divisibles en 2
	Salle de dégagement	4	40 111	160 111-	1	25 m²	25 m ²	2	20 111		2 classes de 80 m² avec cloison amovible	'
5.2	Salle de degagement			880 m²	1	25 111	785 m ²	2			2 classes de 80 m² avec cioison amovible	Devient Bureau LOGO
2	Salles spéciales			000 111			700 111					
	Salle de sport	1	393 m²	393 m²	1	393 m²	393 m²	2			Avec 12 classes, la salle est utilisée à 100%	Inchangé
	Travaux manuels (TMA) - multiusage avec rangements	1	100 m²	100 m²	1	276 m²		normes	72m2 + rang		Réaménager et repenser le matériel	Devient deux salles TMA 2.2 et ACT/AVI 2.3 + rangement2.4
	Activités créatrices sur textiles (ACT) / AVI et multiusage	1	80 m²	80 m²	1	95 m²	95 m ²	normes	72m2 + rang		Réaménager (rangements) et mobilier	Devient deux salle de dégagement 1.21-22
.3-1.24	ACT/AVI - Rangements	1	20 m ²	20 m²	'	m²	90 III	normes	72m2 + rang		Reamenager (rangements) et mobilier	107 m2 compris sous 2.4
2.5	,	1	80 m ²	80 m²	4	98 m²	00 ==2		72m2 + rang		y compris chambre noire et local attenant 70+28 m2	
	Sciences Musique	1			1		98 m²	normes				Chambre noir désaffectée annexée au local de préparation rangement
		'	80 m²	80 m²	1	88 m²	88 m²	normes	72m2 + rang		Musique va ds classe enfantine du bas - Accès ext.	Devient deux salle de dégagement 1.23-24
2.7	Galerie musique Economie familiale / Cuisine	0	140 m²	m²	1	36 m ²	m²	2			galerie	Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue
	Informatique	0	40 m ²	m²	1	28 m²	28 m ²	2			Réaffectation (penser accès) Prise sur couloir/Dégagement ou rangement	Reste comme zone informatique même si plus nécessaire
2.5	inionnauque	o _l	40 111	753 m²	'	20111	978 m ²				i rise sui couloii/Degagement ou rangement	reste comme zone informatique meme si pius necessaire
	Bibliothèque											
	Centre de documentation	1	80 m²	80 m²	1	95 m²	95 m²	normes 40-80			Réutilisation classe enfantine du bas	A Discuter avec UAPE ou dans Combles (2.8) mais problème accès et
						L						` ' '
3	Administration											
	Les surfaces sont indicatives, parce qu'il n'y a pas de norme officielle.											
3.1	Bureau du doyen de site avec coin rencontre	1	30 m²	30 m²	1	17 m²	17 m²	2			Normes 60 m2 pour 11 classes pour pts 3.1 à 4.3 !!!	Pour cette partie il manque 20-30 m2. Nécessite des trvaux intérieurs
3.2	Bureau des doyens - 1 place	1	15 m²	15 m²	1	18 m²	18 m²	2				un fractionnement de l'administration sur divers lieux réaffectables pou
3.3	Secrétariat - 1 place	1	20 m²	20 m²	1	17 m²	17 m²	2				autant que cela soit possible.
3.4	Salle de conférence - 20 places	1	40 m²	40 m²		m²						A voir sur Galerie musique disponible avec tvx
3.5	Coin cuisine + WC	1	8 m²	8 m²		m²						
				113 m²			52 m²	2				
4	Salle des maîtres avec zone de travail et zone "détente" repas pour e	nviron 60 personn	es									Normes 60 m2 pour 11 classes pour pts 3.1 à 4.3 !!!
	Calle des maîtres aves zons de travail et zons "détents" rense	1	60 m²	60 m²		69 m²	69 m²	2			pour 30 personnes/à réaménager/prise sur couloir	Rénovation et tvx - création de jour etc
	Salle des maîtres avec zone de travail et zone "détente" repas	 ' 										
4.2	Local technique de reprographie	1	20 m²	20 m²		m²	m²				doit être fermé	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres
4.2		1		20 m²			m² m²	2				
4.2 4.3	Local technique de reprographie WC	1				m²	m²	2				Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres
4.2	Local technique de reprographie WC PPLS	discussion act on	20 m²	20 m ² 80 m ²		m²	m² m²	2				Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres
4.2 4.3 5	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une	discussion est en d	20 m²	20 m² 80 m²		m² m²	m² m² 69 m²	2 2 2 2			doit être fermé	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant?
4.2 4.3 5	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy	discussion est en o	20 m ² ours au DFJ(15 m ²	20 m² 80 m² :. 15 m²		m² m² 25 m²	m² m² 69 m² 25 m²	2 2 2				Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel
4.2 4.3 5 5.1 5.2	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo	discussion est en	20 m ² ours au DFJ0 15 m ² 25 m ²	20 m² 80 m² 15 m² 25 m²		m² m² 25 m² m²	m² m² 69 m² 25 m² m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2			doit être fermé partagé avec orientation professionnelle (OCOSP)	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ(15 m ²	20 m² 80 m² :. 15 m²		m² m² 25 m²	m² m² 69 m² 25 m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2			partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?)	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo
4.2 4.3 5 5.1 5.2	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ0 15 m ² 25 m ²	20 m² 80 m² 2. 15 m² 25 m² 6 m²		m² m² 25 m² m²	m² m² 69 m² 25 m² m² m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2			doit être fermé partagé avec orientation professionnelle (OCOSP)	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS de centre de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS de centre	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ0 15 m ² 25 m ²	20 m² 80 m² 15 m² 25 m²		m² m² 25 m² m²	m² m² 69 m² 25 m² m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2			partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?)	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers	discussion est en d	20 m² ours au DFJ(15 m² 25 m² 6 m²	20 m² 80 m² 15 m² 25 m² 6 m² 46 m²		m² m² 25 m² m² m²	m² m² 69 m² 25 m² m² m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2			partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS de centre de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS de centre	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ0 15 m ² 25 m ²	20 m² 80 m² 2. 15 m² 25 m² 6 m²		m² m² 25 m² m²	m² m² 69 m² 25 m² m² m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2			partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?)	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6 6.1	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ²	20 m ² 80 m ² 15 m ² 25 m ² 6 m ² 46 m ²	1	m² m² 25 m² m² m² 25 m²	m² m² 69 m² 69 m² 25 m² m² 25 m² 20 m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	20m2 Hors abr	i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6 6.1 6.2 6.3	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ²	20 m ² 80 m ² 15 m ² 25 m ² 6 m ² 46 m ² 13 m ² 20 m ²	1 1	25 m² m² 25 m² m² m² 25 m² 20 m²	m² m² 69 m² 69 m² 25 m² m² 25 m² 20 m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	20m2 Hors abr	i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir partagé avec Psy	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6 6.1 6.2 6.3	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ²	20 m ² 80 m ² 15 m ² 25 m ² 6 m ² 46 m ² 13 m ² 20 m ²	1 1 1	25 m² m² m² m² m² m² 25 m² 20 m² 62 m²	m² m² 69 m² 69 m² 25 m² m² 25 m² 20 m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	20m2 Hors abr	i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique - Tvx pour lumière naturelle
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ²	20 m ² 80 m ² 15 m ² 25 m ² 6 m ² 46 m ² 13 m ² 20 m ²	1 1 1 1	25 m² m² m² m² m² m² 25 m² 20 m² 62 m² 31 m²	25 m ² 25 m ² 25 m ² 26 m ² 27 m ² 28 m ² 29 m ² 20 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique - Tvx pour lumière naturelle Disponible - Attention accès et jour/vue
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS -est après galerie GYM - dit "réfectoire"	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ²	20 m ² 80 m ² 15 m ² 25 m ² 6 m ² 46 m ² 20 m ² 60 m ²	1 1 1 1	25 m² m² m² m² m² 25 m² 20 m² 62 m² 44 m²	25 m ² 25 m ² 25 m ² 26 m ² 27 m ² 28 m ² 29 m ² 20 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable?	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique Reste identique - Tvx pour lumière naturelle Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS -est après galerie GYM - dit "réfectoire"	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ²	20 m² 80 m² 25 m² 25 m² 6 m² 46 m² 20 m² 60 m² à définir	1 1 1 1	25 m² m² m² m² m² 25 m² 20 m² 62 m² 44 m²	25 m ² 25 m ² 25 m ² 25 m ² 26 m ² 27 m ² 28 m ² 29 m ² 20 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable?	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique Reste identique Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS -est après galerie GYM - dit "réfectoire" UAPE	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ²	20 m² 80 m² 25 m² 25 m² 6 m² 46 m² 20 m² 60 m² à définir	1 1 1 1 1 2	25 m²	25 m ² 25 m ² 25 m ² 25 m ² 26 m ² 27 m ² 28 m ² 29 m ² 20 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 4 4 5 5 6 7 7 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable?	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique Reste identique Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 7 7.1 7.2	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS -est après galerie GYM - dit "réfectoire" UAPE Sanitaires et services WC enseignants + 1 Handicapé WC filles	discussion est en d	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ²	20 m² 80 m² 25 m² 25 m² 6 m² 46 m² 20 m² 60 m² à définir	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	25 m²	25 m ² 25 m ² 25 m ² 25 m ² 21 m ² 22 m ² 23 m ² 30 m ² 30 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables)	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique Reste identique Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 7 7.1 7.2 7.3	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS -est après galerie GYM - dit "réfectoire" UAPE Sanitaires et services WC enseignants + 1 Handicapé WC filles WC garçons - 1 WC + 1 urinoir	1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ² 60 m ²	20 m² 80 m² 15 m² 25 m² 6 m² 46 m² 13 m² 20 m² 60 m² à définir 93 m²	1 1 1 1 1 1 2 2 2 2	25 m²	25 m ² 25 m ² 25 m ² 25 m ² 21 m ² 22 m ² 23 m ² 30 m ² 30 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables) 1 ens. + 1 handicapé; niveau 1	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique Reste identique Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue HORS DU COLLEGE - A CONSTRUIRE
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 7 7.1 7.2 7.3 7.4	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une de la	1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ² 60 m ²	20 m² 80 m² 25 m² 25 m² 6 m² 46 m² 20 m² 60 m² a définir 93 m² 20 m²	1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2	25 m²	25 m ² 25 m ² 25 m ² 25 m ² 21 m ² 22 m ² 23 m ² 30 m ² 30 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables) 1 ens. + 1 handicapé; niveau 1 tous les wc élèves tous les wc élèves	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique Reste identique Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6.3 6.4 6.5 6.6 7 7.1 7.2 7.3 7.4 7.5	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS -est après galerie GYM - dit "réfectoire" UAPE Sanitaires et services WC enseignants + 1 Handicapé WC filles WC garçons - 1 WC + 1 urinoir Loge concierge Local concierge - 1 par étage	1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ² 60 m ²	20 m² 80 m² 15 m² 25 m² 6 m² 46 m² 13 m² 20 m² 60 m² à définir 93 m² 20 m² 40 m²	1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2	25 m²	25 m ² 20 m ² 62 m ² 82 m ² 30 m ² 30 m ² 6 m ²	a property of the contract of		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables) 1 ens. + 1 handicapé; niveau 1 tous les wc élèves tous les wc élèves ok	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique Reste identique Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue HORS DU COLLEGE - A CONSTRUIRE
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 7 7.1 7.2 7.3 7.4 7.5	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une de la	1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ² 60 m ²	20 m² 80 m² 15 m² 25 m² 6 m² 46 m² 20 m² 60 m² à définir 93 m² 20 m² 40 m² 50 m²	2 2 2 2 1	25 m²	25 m ² 20 m ² 62 m ² 62 m ² 30 m ² 62 m ² 63 m ² 64 m ² 75 m ² 76 m ² 77 m ² 78 m ² 79 m ² 70 m ² 71 m ² 72 m ² 73 m ² 74 m ² 75 m ² 76 m ² 77 m ² 78 m ² 79 m ² 79 m ² 70 m ² 70 m ² 71 m ² 71 m ² 72 m ² 73 m ² 74 m ² 75 m ² 76 m ² 77 m ² 78 m ² 79 m ² 79 m ² 70 m ² 70 m ² 71 m ² 72 m ² 73 m ² 74 m ² 75 m ² 75 m ² 76 m ² 77 m ² 77 m ² 78 m ² 79 m ² 79 m ² 79 m ² 70 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables) 1 ens. + 1 handicapé; niveau 1 tous les wc élèves tous les wc élèves	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique Reste identique Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue HORS DU COLLEGE - A CONSTRUIRE
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 7 7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 7.6	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS -est après galerie GYM - dit "réfectoire" UAPE Sanitaires et services WC enseignants + 1 Handicapé WC filles WC garçons - 1 WC + 1 urinoir Loge concierge Local concierge - 1 par étage Local de rangement	1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 13 m ² 20 m ² 60 m ²	20 m² 80 m² 15 m² 25 m² 6 m² 46 m² 13 m² 20 m² 60 m² à définir 93 m² 20 m² 40 m²	1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 1	25 m²	25 m ² 20 m ² 62 m ² 82 m ² 30 m ² 30 m ² 6 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables) 1 ens. + 1 handicapé; niveau 1 tous les wc élèves tous les wc élèves ok	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique Reste identique Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue HORS DU COLLEGE - A CONSTRUIRE
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 7 7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS -est après galerie GYM - dit "réfectoire" UAPE Sanitaires et services WC enseignants + 1 Handicapé WC filles WC garçons - 1 WC + 1 urinoir Loge concierge Local concierge - 1 par étage Local de rangement Environnement	1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 m² ours au DFJ(15 m² 25 m² 6 m² 13 m² 20 m² 60 m² 20 m² 50 m²	20 m² 80 m² 15 m² 25 m² 6 m² 46 m² 20 m² 60 m² à définir 93 m² 20 m² 40 m² 50 m²	1 1 1 1 1 1 2 2 2 2	25 m²	25 m ² 30 m ² 30 m ² 30 m ² 31 m ² 31 m ² 31 m ² 31 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables) 1 ens. + 1 handicapé; niveau 1 tous les wc élèves tous les wc élèves ok à la suite de la salle de musique	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique - Tvx pour lumière naturelle Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue HORS DU COLLEGE - A CONSTRUIRE Vérication sommaire semble OK
4.2 4.3 5.1 5.2 5.3 5.4 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 77 7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 7.6	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une de l'acception de l'acception d'acception d'acc	1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 20 m ² 60 m ² 20 m ² 10 m ² 1440 m ²	20 m² 80 m² 25 m² 25 m² 6 m² 46 m² 46 m² 20 m² 60 m² 3 m² 20 m² 110 m² 110 m² 1440 m² non addition	2 2 2 2 1	25 m² m² m² m² m² m² 20 m² 62 m² 31 m² 44 m² 171 m² 12 m² 0+15+2.5+2.5 0+15+2.5+2.5 6 m²	m² m² m² 69 m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables) 1 ens. + 1 handicapé; niveau 1 tous les wc élèves tous les wc élèves ok à la suite de la salle de musique	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique - Tvx pour lumière naturelle Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue HORS DU COLLEGE - A CONSTRUIRE Vérication sommaire semble OK
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 7 7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8 8.1	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS -est après galerie GYM - dit "réfectoire" UAPE Sanitaires et services WC enseignants + 1 Handicapé WC filles WC garçons - 1 WC + 1 urinoir Loge concierge Local concierge - 1 par étage Local de rangement Environnement	1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 m² ours au DFJ(15 m² 25 m² 6 m² 13 m² 20 m² 60 m² 20 m² 50 m²	20 m² 80 m² 15 m² 25 m² 6 m² 46 m² 20 m² 60 m² à définir 93 m² 20 m² 40 m² 50 m²	1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 1	25 m² m² m² m² m² m² 20 m² 62 m² 31 m² 44 m² 171 m² 12 m² 0+15+2.5+2.5 0+15+2.5+2.5 6 m²	m² m² m² 69 m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables) 1 ens. + 1 handicapé; niveau 1 tous les wc élèves tous les wc élèves ok à la suite de la salle de musique	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique - Tvx pour lumière naturelle Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue HORS DU COLLEGE - A CONSTRUIRE Vérication sommaire semble OK
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 7 7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 7.6 8.1 8.2	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS - est après galerie GYM - dit "réfectoire" UAPE Sanitaires et services WC enseignants + 1 Handicapé WC filles WC garçons - 1 WC + 1 urinoir Loge concierge Local concierge - 1 par étage Local de rangement Environnement Préau (y compris couvert) Préau couvert	1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 20 m ² 60 m ² 20 m ² 10 m ² 1440 m ²	20 m² 80 m² 25 m² 25 m² 6 m² 46 m² 46 m² 20 m² 60 m² 3 m² 20 m² 110 m² 110 m² 1440 m² non addition	1	25 m²	m² m² m² 69 m²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		i	partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables) 1 ens. + 1 handicapé; niveau 1 tous les wc élèves tous les wc élèves ok à la suite de la salle de musique	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique - Tvx pour lumière naturelle Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue HORS DU COLLEGE - A CONSTRUIRE Vérication sommaire semble OK
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6.6 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 7 7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 7.6 8.8 8.1 8.2	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS - est après galerie GYM - dit "réfectoire" UAPE Sanitaires et services WC enseignants + 1 Handicapé WC filles WC garçons - 1 WC + 1 urinoir Loge concierge Local concierge - 1 par étage Local de rangement Environnement Préau (y compris couvert) Préau couvert Places de stationnement - Norme uss sn 640.281	1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 20 m ² 60 m ² 20 m ² 10 m ² 1440 m ²	20 m² 80 m² 15 m² 25 m² 6 m² 46 m² 13 m² 20 m² 60 m² à définir 93 m² 20 m² 40 m² 110 m² 1440 m² non addition 144 m² non addition	2 1 1 1 1 Disponible	25 m²	25 m ² 262 m ² 30 m ² 30 m ² 30 m ² 31 m ² 31 m ² 32 m ² 110 m ² 2229 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	toire 7-8		partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc ?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables) 1 ens. + 1 handicapé; niveau 1 tous les wc élèves tous les wc élèves ok à la suite de la salle de musique pour 12 classe de 28 = Maximum à terme MANQUE UN COUVERT A LA SORTIE	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique - Tvx pour lumière naturelle Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue HORS DU COLLEGE - A CONSTRUIRE Vérication sommaire semble OK
4.2 4.3 5 5.1 5.2 5.3 5.4 6.6 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 7 7.1 7.2 7.3 7.4 8.8 8.1 8.2 9 9	Local technique de reprographie WC PPLS Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une Bureau Psy Bureau Logo Salle d'attente WC Divers Médiation + OCOSP Infirmerie Economat Galetas Local - RS - est après galerie GYM - dit "réfectoire" UAPE Sanitaires et services WC enseignants + 1 Handicapé WC filles WC garçons - 1 WC + 1 urinoir Loge concierge Local concierge - 1 par étage Local de rangement Environnement Préau (y compris couvert) Préau couvert	1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 m ² ours au DFJ(15 m ² 25 m ² 6 m ² 20 m ² 60 m ² 20 m ² 10 m ² 1440 m ²	20 m² 80 m² 15 m² 25 m² 6 m² 46 m² 13 m² 20 m² 60 m² à définir 93 m² 20 m² 40 m² 110 m² 1440 m² non addition 144 m² non addition	2 1 1 1 1 Disponible	25 m²	25 m ² 262 m ² 30 m ² 30 m ² 30 m ² 31 m ² 31 m ² 32 m ² 110 m ² 2229 m ²	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	toire 7-8		partagé avec orientation professionnelle (OCOSP) 4 places (banc?) à voir partagé avec Psy borgne/pas aux normes légales Un velux seul / Aménageable? Foyer (+ cuisines non comptées car non réaffectables) 1 ens. + 1 handicapé; niveau 1 tous les wc élèves tous les wc élèves ok à la suite de la salle de musique	Eventuel annexer le local de rangement 7.6 à la salle des Maîtres à voir existant? Idem actuel Dans salle dégagement attenant PSY tvx - pris sur PSY (25m2-10m2=15m2) commun Logo Cage escalier EST Partage maintenu si possible Reste identique Reste identique Reste identique - Tvx pour lumière naturelle Disponible - Attention accès et jour/vue Disponible - Attention accès et jour/vue HORS DU COLLEGE - A CONSTRUIRE Vérication sommaire semble OK



Collège du GENEVREY **ANNEXE 1 B** Solde et propositions Elèves de 1P à 4P OCTOBRE 2013 Aire totale 1780 m² Sans Esp. EXT 1556 m² non additionne 258 m² Aire Aire totale Remarques Nbre Aire Aire totale Nbre Aire Aire totale Nbre Enseignement général 1.1-1.10 Salle de classe 78 m 780 m² 80 m 801 m 78 m² m² (2 utilisées actuellement par UAPE) classes de 83.5m2 et 4 classes de 73 m2 Salle de dégagement 39 m² 78 m² 1 classe de 83.5 m² avec cloison amovible 1.21-1.22 classe médiane - Salle Maîtres déplacée 27 m² 27 m 39 m² 78 m² dégagem actu =ancienne Salle Maîtres va Doyen? 1.23-1.24 Salle de dégagement 39 m² 78 m² Surface manquante à construire 828 m² Salles spéciales 2.1 Salle de sport 295 m² 295 m² 1 295+57 295 m² Avec 12 classes, la salle est utilisée à 100% existant 2.2 ACT/TMA - multiusage 80 m² 80 m² 83 m² 83 m² 78 m² Reste dans salle médiane RI 2.31 Rangements 20 m² 20 m² 15 m² 15 m Reste au RI en face de salle ACT 2.32 Rangements m² m² 15 m² 15 m au RI Disponible 395 m² 408 m² Bibliothèque normes 40-80 80 m² 80 m² Actuel devient disponible (éventuel Infirmerie nouvelle) Surface manquante à construire En lien avec UAPE ? 2.4 Centre de documentation 80 m² 80 m² 17 m² 17 m² Administration Les surfaces sont indicatives, parce qu'il n'y a pas de norme officielle. m² Normes 60 m2 pour 11 classes pour pts 3.1 à 4.3 !!! 3.1 Bureau du doyen de site avec coin rencontre 30 m² 30 m² 30 m² Aménagé dans 27 m2 dégagement m² dans salle des maîtres actuellement Aménagé dans 27 m2 dégagement -lien nouvelle s.Maîtres? 38 m² Salle des maîtres avec zone de travail et zone "détente" repas pour environ 60 personnes Normes 60 m2 pour 11 classes pour pts 3.1 à 4.3 !!! 60 m² pour 30 personnes 20 m² doit être fermé Surface manquante à construire Salle des maîtres avec zone de travail et zone "détente" repas 60 m² 83 m 20 m² 4.2 Surface manguante à construire Local technique de reprographie 20 m² 80 m² 83 m² Une demande de création d'un centre PPLS a été faite par PPLS. Une discussion est en cours au DFJC. Bureau Psy + Psychomotr 25 m² 25 m² Actuellement:environ 80 m2 cuisine + 3 bureaux + atten Bureau Logo 80 m² 80 m² Inchangé dans appartement Salle d'attente 6 m² 6 m² 4 places (banc ?) 61 m² 80 m² 6 Divers 6.1 Infirmerie 20 m² 20 m² utilisé comme économat soit retour infirmerie-soit reste économats 20 m² 20 m² 20 m² 6.2 Economat 60 m 60 m² 60 m² m² Normes : 20 m2 Hors Abri 20 m2 minima manquants ATTENTIONS PAS D'ASCENSEUR 200 m² 6.3 Salle Boisée Disponible - Attention accès et jour/vue 6.4 Salle s-sol 56 m² économat? Si ascenseur HORS DU COLLEGE - A CONSTRUIRE 6.5 UAPE à définir à définir 80 m² Sanitaires et services WC enseignants + 1 Handicapé WC filles WC garçons - 1 WC + 1 ruinoir Vérication sommaire semble OK 20 m² 20 m² Loge concierge 14 m Local concierge - 1 par étage 10 m² 40 m² 40 m Local de rangement 50 m² 50 m² 66 m 110 m² 120 m²

85 m²

85 m

60 m²

couvrir en partie

/érication sommaire semble OK

TVX à réaliser (couvert existant insuffisant à agrandir)

9 Places de stationnement - Norme uss sn 640.281

9.1-9.10 1 par classe du site scolaire
9.11-9.15 Place visiteurs (0.2/classe)
10tal
9.11-9.15 Places de stationnement - Norme uss sn 640.281

9.11-9.15 Place visiteurs (0.2/classe)
10tal
9.11-9.15 Place visiteurs (1.2/classe)
10tal

1440 m²

144 m²

1440 m² n

144 m²

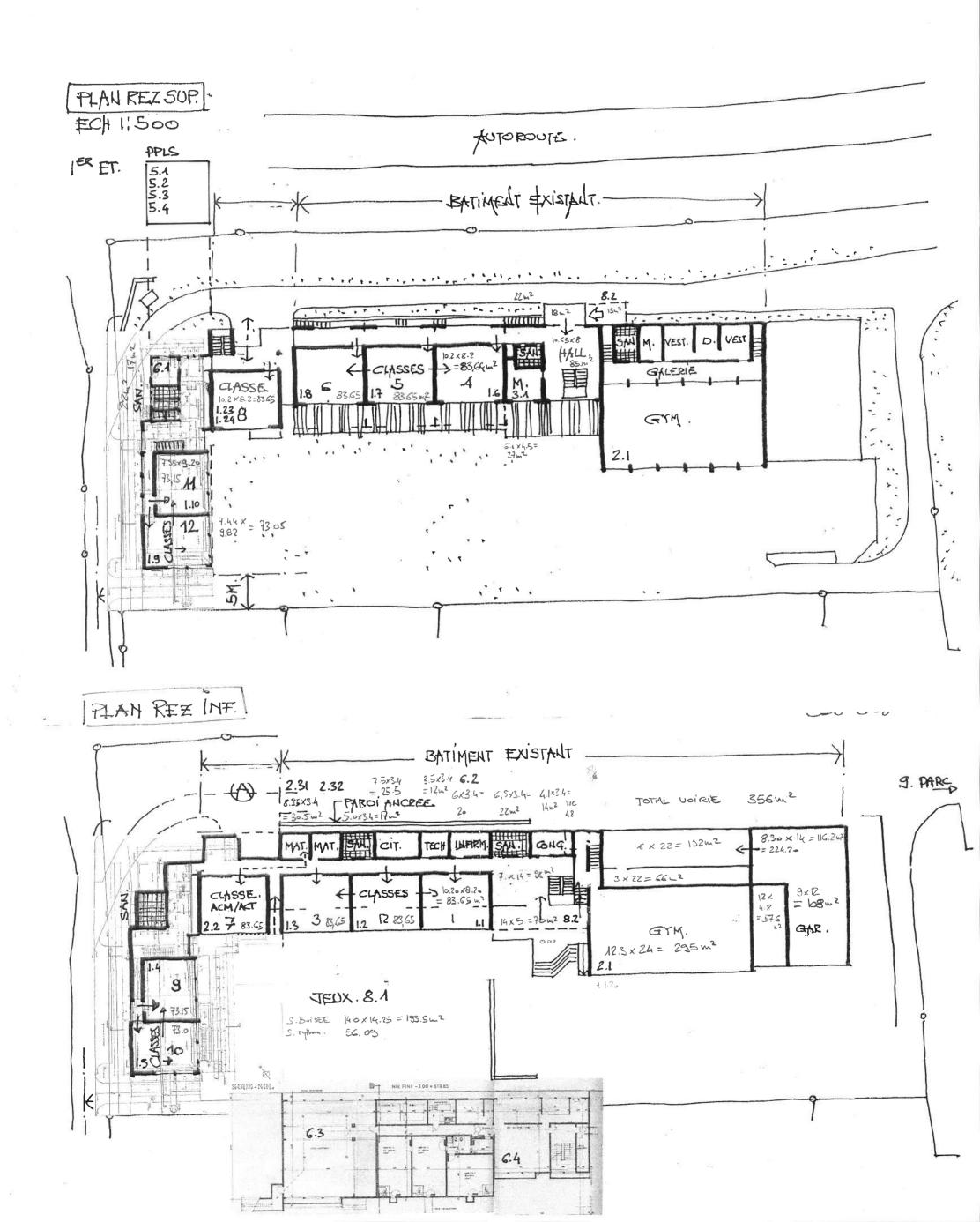
Environnement
Préau (y compris couvert)

8.2

COLLEGE DU GENEVREY INVENTAIRES DES SURFACES PLAN ECHELLE 1-500

C ARDINAU X architecture sàrl bureau GRANDVAL Ancienne - Poste 8 1091 GRANDVAUX

T 021 799 29 01 F 021 799 21 07 info@cardinaux-arch.ch



CARDINAUX architecture sàrl T + 41 21 799 29 01

Ancienne-Poste 8 - 1091 GRANDVAUX info@cardinaux-arch.ch

124 - AEG Etude préliminaire concernant les besoins en locaux pour l'accueil scolaire et parascolaire

DETERMINATION DES SURFACES DE PLANCHER SP A CONSTRUIRE

ANNEXE 3

OCTOBRE 2013

RUVINES		PROGRA	AMME	LOCAUX A CONSTRUIRE
1 SCOLAIRE				
N° Locaux		Surfaces	Nettes	Remarques
1.23 Salle de clas		_	m2	Transformations chiffrées dans Rénovations
1.24 Salle de dég	gagement	80	m2	2 salles de 40 m2 - sorte de réserve
				pour le scolaire ou le parascolaire
2.4 Centre de D	ocumentation	80	m2	Normes 40 jusqu'à 10 classes 80 m2 après
3.1 Administration	on école	30	m2	_
Total1 Surf Utiles		190	m2	SU
Circulation 2	25%	48	m2	
Total1 Surf. Nettes		238	m2	SN
Construction	ns / Murs 25%	59	m2	
Total Surf. Planc	her	297	m2	SP
Divers				
8.2 Préau Couv	ert	144	m^2	manquant - remplacer
8.4 Aménageme		1500		manquant - remplacer
				·
2 PARASCOL	.AIRE	UAPE	36 PL/	
N° Locaux				Remarques
1.1 Hall entrée			m2	Lien-couplé vestiaires
1.2 Vestiaires		13	m2	0.3 ml * 36 * 1,2 ml
1.3 Sanitaires		12	m2	
1.4 Bureau Dire			m2	Normes 40 jusqu'à 10 classes 80 m2 après
1.5 Local Perso	•		m2	
•	rangement intérieur		m2	
1.7 Cuisine			m2	
1.8 Local techni	•		m2	
1.9 Rangement		12	m2	
1.10 Vestiaires pe	ersonnel sous 1.5	0	m2	
2.1 Espaces po	ur enfante	72	m2	36x2m2/5-6H
2.1 Espaces por 2.2 Espaces de			m2	Lien école?
z.z Espaces de	uetentes	20	1112	LICH COIC!
3.1 Administration	on UAPE	48	m2	4x12m2
				-
Total1 Surf Utiles		242		SU
Circulation 2			m2	
Total1 Surf. Nettes		303		SN
	ns / Murs 25%		m2	
Total Surf. Brute	Plancher Utile	378	m2	SP
Divers				
3.1 Espace exté	erieur	0	m2	
-				
3 TOTAUX SC	COLAIRE ET PARAS	SCOLAIR	E	
Total Surf. Utiles		432	m2	SU
Total Surf. Brute	Plancher Utile	675	m2	SP

CARDINAUX architecture sàrl T + 41 21 799 29 01

F + 41 21 799 21 07 Ancienne-Poste 8 - 1091 GRANDVAUX info@cardinaux-arch.ch

124 - AEG Etude préliminaire concernant les besoins en locaux pour l'accueil scolaire et parascolaire

DETERMINATION DES SURFACES DE PLANCHER SP A CONSTRUIRE

ANNEXE 4

OCTOBRE 2013

GENEVREY	PROGRAMME	LOCAUX A CONSTRUIRE
1 SCOLAIRE		
N° Locaux	Surfaces Nettes	
1.23 Salle de dégagement	40 m2 40 m2	Une salle divisible en 2 / Eventuel classe supplémentaire Eventuel détente pour UAPE
1.24 Salle de dégagement	40 M2	supplementaire Eventuel detente pour OAFE
2.4 Centre de Documentation	80 m2	Normes 40 jusqu'à 10 classes 80 m2 après
4.1 Salle des Maîtres	60 m2	
4.2 Reprographie	20 m2	
4.3 WC	0 m2	_
Total1 Surf Utiles	240 m2	SU
Circulation 25%	60 m2	
Total1 Surf. Nettes	300 m2	SN
Constructions / Murs 25%	75 m2	
Total Surf. Plancher	375 m2	SP
Divers		
8.2 Préau Couvert	144 m²	manquant 60 m2 - remplacer
8.4 Aménagement extérieurs	1500 m ²	à revoir
2 PARASCOLAIRE	UAPE 84 PL	ACES
N° Locaux	Surfaces Nettes	
1.1 Hall entrée	10 m2	Lien-couplé vestiaires
1.2 Vestiaires	30 m2	0.3 ml * 84 * 1,2 ml
1.3 Sanitaires	28 m2	,
1.4 Bureau Directrice site	12 m2	Normes 40 jusqu'à 10 classes 80 m2 après
1.5 Local Personnel/Colloques	20 m2	
1.6 Espaces de rangement intérieur	12 m2	
1.7 Cuisine	15 m2	
1.8 Local technique	15 m2	
1.9 Rangement extérieur	12 m2	
1.10 Vestiaires personnel sous 1.5	0 m2	
2.1 Espaces pour enfants	216 m2	48x3m2/1-2H + 36x2m2/3-4H
2.2 Espaces de détentes	40 m2	Lien école?
Total1 Surf Utiles	410 m2	- SU
Circulation 25%	103 m2	
Total1 Surf. Nettes	513 m2	SN
Constructions / Murs 25%	128 m2	
Total Surf. Brute Plancher Utile	641 m2	SP
Divers		
3.1 Espace extérieur	0 m2	avec école
2 TOTALLY SCOLARDE ET DADA	SCOL AIDE	
3 TOTAUX SCOLAIRE ET PARA	SCULAIRE	
Total Surf. Utiles	650 m2	SU
Total Surf. Brute Plancher Utile	1016 m2	SP

bureau GRANDVAL F + 41 21 799 21 07

Ancienne-Poste 8 - 1091 GRANDVAUX info@cardinaux-arch.ch

T + 41 21 799 29 01

1'000'000.00

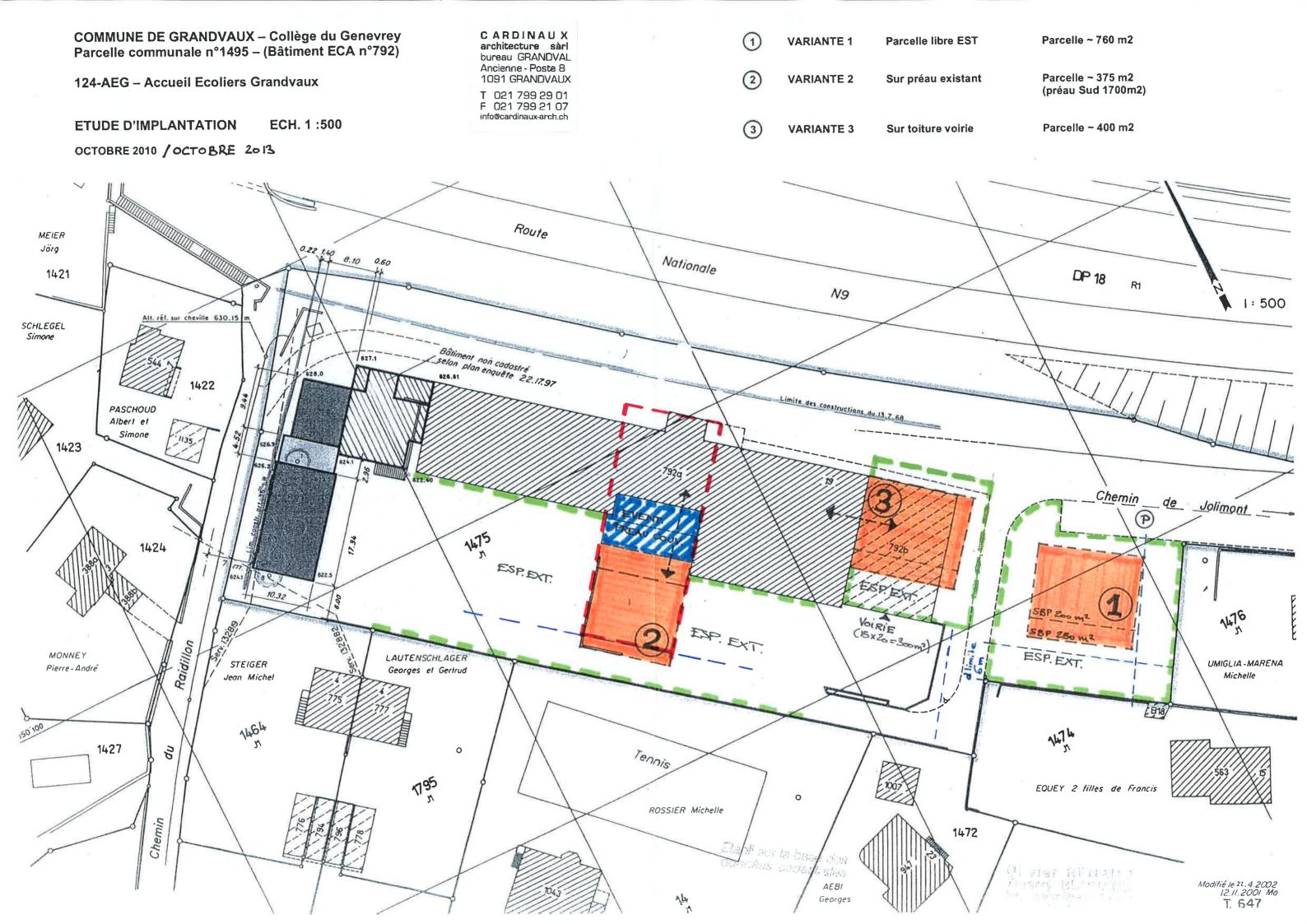
ADMETTRE CHF

124 - AEG	Etude	e prélimina	re concernant	les besoins	s en locaux pour l'accueil scolaire et parascolaire	ANNEXE 5 OCTOBRE 2013
			ES - ESTIMATI	ON SOMM	AIRE - VALEURS INDICATIVES	
SU (SURF UTILE)		Χ	1.56	=	SP (Suit Platicilet SIA 416)	*
21	25 m2		X 1.56	=	3315 r	n2
Type de Rénovatio	ns	SP m2	Proportion Pr	ix /m2 pour	ce type de rénovations	
	1	3315	55%		chf/m2 de SP maintient en état - au pinceau	391'998.75
	2	3315	25%	625.00	chf/m2 de SP remise en état - avec mesures de remplacement chf/m2 de SP travaux de rénovations avec modification du format	517'968.75
	3	3315	15%	1'175.00	des locaux sans interventions statiques	584'268.75
	4	3315	5%	1'850.00	chf/m2 de SP travaux avec modification statique	306'637.50
				543.25	chf/m2 de SP prix moyen - TOTAL	1'800'873.75
					ADMETTRE CHF	1'800'000.00
Facades		3315	90%	200.00	chf/m2 de SP maintient en état - au pinceau	596'700.00
					TOTAL AVEC FACADES	2'397'573.75
RENOVATION* CO	DLLEGE	DU GENEV	REY - ESTIMAT	ON SOME	IAIRE - VALEURS INDICATIVES	
SU (SURF UTILE)		Χ	1.56	=	SP (Surf Plancher SIA 416) *	*
15	550 m2	X	1.56	=	2418 r	m2
Type de Rénovatio	ns	SP m2	Proportion Pr	ix /m2 pour	ce type de rénovations	
71	1	2418	75%		chf/m2 de SP maintient en état - au pinceau	389'902.50
	2	2418	15%		chf/m2 de SP remise en état - avec mesures de remplacement	226'687.50
					chf/m2 de SP travaux de rénovations avec modification du format	
	3	2418	5%	1'175.00	des locaux sans interventions statiques	142'057.50
	4	2418	5%	1'850.00	chf/m2 de SP travaux avec modification statique	223'665.00
				113 56	chf/m2 de SP prix moyen - TOTAL	982'312.50

^{*} Rénovation seules des Collèges - sans Extérieurs ni Accès - sans extension ou agrandissement

^{**} SU x25% x25% = SP = Surfaces approximatives - SIA 416 - sans les appartements ni locaux techniques - absence de plans complets





													Sitt	lation .	2013-14	4											
2013-2014	1H	2H		3	Н	4	Н	5	5H	6	ìΗ	7	Ή	8	3H	9	G	10\	vso	10\	/SG	11\	/SO		l	Total ET	otal C
	E	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С		_		
Aran										33	2															33	2
Genevrey	20	34	3	20	1	36	2	21	1	16	1															147	8
Ruvines	4	11	1									47	3	40	2	30	2	7	1	13	1	16	1			168	11
Vanel	8	7	1	20	1	19	1	21	1																	75	4
Total	32	52	5	40	2	55	3	42	2	49	3	47	3	40	2	30	2	7	1	13	1	16	1			423	25

sept.13

												Situat	ion 20	14-201	5 avec	VP à P	ully										
2014-2015	1H	2H		3	Н	4	ŀΗ		5H	6	6H	7	Ή	8	ВН	Ĝ	9G	9	P	10)G	11\	vso	111	VSG	Total E	Total C
	E	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	C	E	С	E	С	E	С	Е	С		
Aran								19) 1	21	1															40	2
Genevrey	27	20	3	34	2	20	1	36	3 2	:																137	8
Ruvines	13	4	1									49	3	47	3	26	2			30	2	7	1 1	13	1	189	13
Vanel	10	8	1	18	1	20	1			21	1															77	4
Total	50	32	5	52	3	40	2	2 55	5 3	42	2	49	3	47	3	26	2	0	0	30	2	7	1	13	1	443	27

								Sit	tuation	2015-1	6 avec	arrêt d	des dép	oarts à	Pully e	n 2015	(pas c	le reto	ur des a	autres)								
2015-16	1H	2H		3	3H	4	4Η	5	Н	6	Н	7	Ή	8	3H	6	9G	9	9P	10	0G	1	0P	11	1G		Total ET	otal C
	E	E	С	E	С	E	C	E	С	E	С	E	С	E	С	E	C	E	С	E	С	E	С	E	С	_		
Aran										36	2																36	2
Genevrey	27	27	3	20	1	34	2	20	1	19	1																147	8
Ruvines	12	13	1									42	2	49	3	30	2	17	' 2	26	2			30	2		219	14
Vanel	11	10	1	12	1	18	3 1	20	1																		71	4
Total	50	50	5	32	2	52	2 3	40	2	55	3	42	2	49	3	30	2	17	2	26	2	0	0	30	2		473	28

E= Elèves C= Classes

											S	ituatio	ո 2016-	-17 san	s dépa	rt à Pu	idoux												
2016-17	1H	2H		3	H	4	H	5	5H	6	Н	7	Н	8	3H	9	9G	9	PP	10)G	1	0P	1	1G	•	11P	Total E	Total C
	E	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	Е	С	E	С	E	С	E	С	E	С		
Aran										40	2																	40	2
Genevrey	18	27	3	27	2	20	1	34	2																			126	8
Ruvines	9	12	1									55	3	42	2	32	2	17	1	30	2	17	2	2 26	6 2	2		240	15
Vanel	12		1	23	1	12	1	18	1																			76	4
Total	39	50	5	50	3	32	2	52	3	40	2	55	3	42	2	32	2	17	1	30	2	17	2	2 26	6 2	2 (0 (482	29

												Situatio	n 2016	-17 ave	ec dépa	ırt à Pui	idoux												
2016-17	1H	2H		3	3H	4	H	5	Н	6	H	7	'H	8	3H	Ş	9G	Ş	9P	1	0G	1	0P		11G		11P	Total E	Total C
	E	E	С	E	С	E	C	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С	E	С		
Aran																												0	0
Genevrey	39	50	5	50		32	2																					171	10
Ruvines								52	3	40	2	55	3	42	2 2	2												189	10
Vanel																												0	0
Total	39	50	5	50	3	32	2	52	3	40	2	55	3	42	2 2	2 0) (0	0	0	C) () () (0	0 (0 (360	20

association piccolino

Nb enfants p/jour et par structures

Année Harmos	tranche horaire	Chat Perché	Capite	% selon année Harmos	m2 selon OAJE
1-2P	repas midi	16	18	22.37%	102
3-4P	repas midi	17	17	22.37%	68
5-6P	repas midi	3	22	16.45%	50
1-2P	15h30-18h	10	14	15.79%	
3-4P	15h30-18h	10	12	14.47%	
5-6P	15h30-18h	3	10	8.55%	
Nb enfants	p/structures	59	93	100.00%	220
Nb places o	occupées	152			

12.09.2013/IR



Version du 2 juin 2005

Actualisée et complétée les 9 juin et 18 décembre 2006, 12 septembre 2008, 1^{er} juillet 2010, 1^{er} janvier et 1^{er} octobre 2011

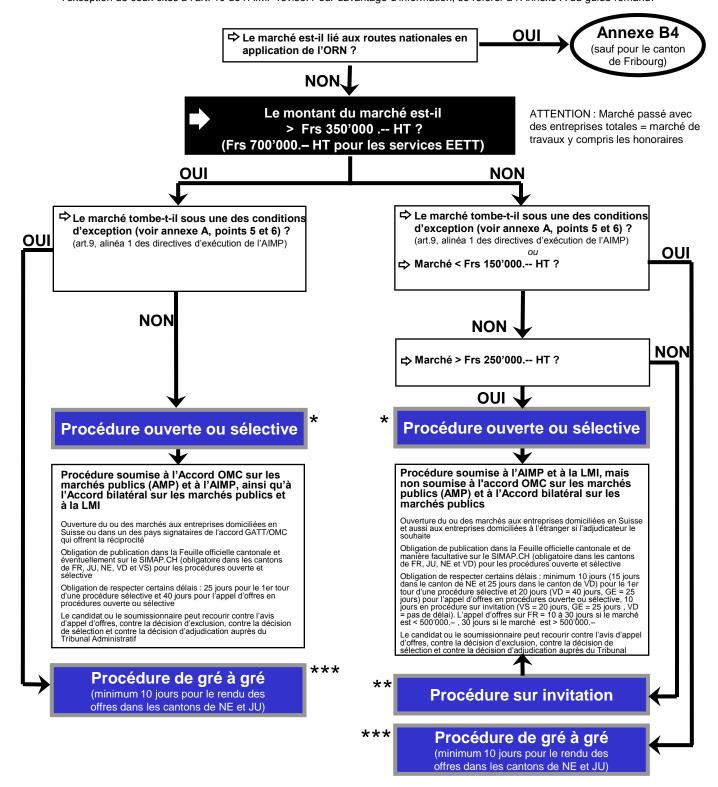
Edité par la CROMP

(Conférence romande des marchés publics)

Fichiers téléchargeables sur le site <u>www.simap.ch</u> → onglet "aspects juridiques/infos" → FR, GE, JU, NE « guide romand pour les marchés publics »

Choix de la procédure pour les prestations de services

En premier lieu, il y a lieu de vérifier si le marché fait partie de la liste des marchés publics devant faire l'objet d'une mise en concurrence selon les règles et principes du droit des marchés publics. Avec l'AIMP révisé, tous les marchés sont soumis, à l'exception de ceux cités à l'art. 10 de l'AIMP révisé. Pour davantage d'information, se référer à l'Annexe A du guide romand.

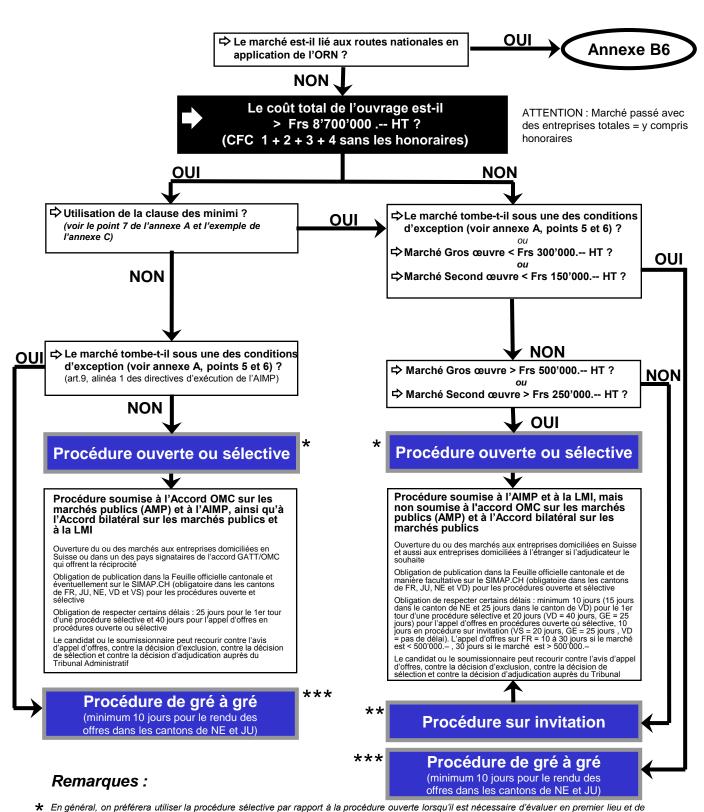


Remarques:

- ★ En général, on préférera utiliser la procédure sélective par rapport à la procédure ouverte lorsqu'il est nécessaire d'évaluer en premier lieu et de manière préalable l'aptitude du soumissionnaire, notamment lorsque l'appel d'offres nécessite une étude particulière ou spécialisée durant la procédure, ou que les travaux à exécuter sont très complexes.
- ** Il est également possible d'appliquer une procédure ouverte ou sélective.
- ** Il est également possible d'appliquer une procédure ouverte ou sélective ou sur invitation.

Choix de la procédure pour les travaux de construction

Avec l'AIMP révisé, tous les marchés sont soumis, à l'exception de ceux cités à l'art. 10 de l'AIMP révisé. Pour davantage d'information, se référer à l'Annexe A du guide romand.



- manière préalable l'aptitude du soumissionnaire, notamment lorsque l'appel d'offres nécessite une étude particulière ou spécialisée durant la procédure, ou que les travaux à exécuter sont très complexes.
- ** Il est également possible d'appliquer une procédure ouverte ou sélective.
- ** Il est également possible d'appliquer une procédure ouverte ou sélective ou sur invitation.